

Quand des petits cons de fils de bourges se font gauler dans les pillages !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 9 juillet 2023



Les soldes, pour les pilleurs... puis sur les sites de revente en ligne

!

Voilà qui donne raison à Dardmalin, des Kevin et Mattéo parmi les pilleurs, voire les saccageurs et incendiaires ! Un véritable exemple d'une Education défailante dans toutes les classes sociales et dans l'Educ. Naze (quoiqu'on en dise, l'EN devrait contribuer à palier les défaillances parentales, voire à contrer la haine distillée par l'Extrême connerie et l'immigration se prétendant victime).

Émeutes: Baptiste, Achille et Matheo interpellés au centre commercial Auchan Vélizy2 venaient de quartiers bourgeois

Sèvres, Saclay ou encore Jouy-en-Josas. Cinq jeunes hommes qui s'en sont pris au centre commercial Vélizy 2 dans la nuit du 1er au 2 juillet ont des profils inattendus*, issus des quartiers cossus.

** : Pas aussi inattendu que cela, cela fait plusieurs années que nous savons que les antifas, les black blocs ne sont pas des quartiers... et en l'occurrence l'occasion faisant le larron, ça détient.*

Par Ju.M. – 7 Juillet 2023

Ils étaient neuf, cinq majeurs et quatre mineurs. Des lycéens, des étudiants et même des salariés. Rien à voir avec le profil du jeune de banlieue, montré du doigt depuis le début des émeutes qui ont remué la France, après la mort de Nahel** , tué à bout portant par un tir de police. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, la petite bande s'était donné rendez-vous au centre commercial Vélizy 2, avec l'ambition d'aller piller des magasins.*

*** : Faut quand même pas prendre les jeunes des banlieues systématiquement pour de petits anges, s'ils ne s'étaient pas impliqués dans ces émeutes, il n'y aurait rien eu !**

**** : Ne pas oublier la mort de Carl Tarade, 54 ans, par un tir entre émeutiers et policiers, certainement contre des policiers...**

Vêtus de noir, cagoulés, ou masqués, ils s'étaient organisés via le réseau Snapchat avant d'être interpellés par les forces de l'ordre, vers 2 heures du matin. La bande s'était retrouvée coincée face au deuxième rideau de sécurité du magasin Auchan, avec un pied-de-biche et un marteau, selon Le Parisien.*

*** : Sûr, ils sont moins entraînés, moins organisés, des amateurs qui ont voulu s'encanailler !**

Face au tribunal, les cinq jeunes majeurs, âgés entre 18 et 21 ans, ont tenté d'expliquer qu'ils avaient été motivés, en regardant les vidéos sur les réseaux sociaux. Et l'envie a visiblement été plus forte que le reste pour ces jeunes au profil étonnant : ils sont en bac professionnel, en formation, en alternance. L'un d'eux doit même commencer une école d'ingénieur, précise actu78, qui a assisté à l'audience, le mercredi 5 juillet. Tandis qu'un autre travaille dans un hôtel situé à deux pas du centre commercial*.

*** : Sûr que son employeur va être fier, les allocs chômage l'attendent !**

« En larmes »

Trois ont comparu libres, deux autres avaient été placés en détention provisoire. Face aux juges, un prénommé Achille a indiqué qu'il s'était trouvé là, seulement pour voir (Son talon sûrement). Idem pour le jeune Matheo, qui assure qu'il ne voulait rien piller sur place. Tous habitent des quartiers assez cossus à Viroflay, Sèvres, Meudon dans les

Hauts-de-Seine ou Saclay dans l'Essonne... « Là, nous avons cinq jeunes qui ont un certain cadre de vie. Cinq gamins qui ont voulu se la jouer. Et qui, depuis leur arrestation sont en larmes et tremblent comme des feuilles. Ils ont passé des nuits en prison (**Grand bien leur fasse, au moins ils apprendront la responsabilité ! Ceux des quartiers, eux, s'en foutent, cela contribue à leur gloire !**). Le choc carcéral a été violent », a confié un « acteur judiciaire » à actu78.

Leur procès a finalement été reporté quand l'un des prévenus, **Baptiste, a expliqué se trouver sous curatelle et fumer plus de 20 joints par jour (Où est l'excuse ?)**. Une situation qui oblige à un examen psychiatrique. Les quatre mineurs feront l'objet d'une procédure liée à leurs âges.

Lors de son audition au Sénat, ce mercredi 5 juillet, le ministre de l'Intérieur **Gérald Darmanin** avait affirmé que beaucoup de « Kevin et de Matteo » figuraient parmi les émeutiers en garde à vue. Alors que la police a procédé à près de 4 000 interpellations depuis le 27 juin, **Gérald Darmanin** a admis que « la sociologie des interpellés interroge ». « **60 % des interpellés sont inconnus des services de police*** », avait-il révélé.

*** : Sûrement pas tous des fils de bourges, ce qui démontre dans un contexte encore plus aggravé un potentiel pouvant conduire à une guerre...**